



THALES privilégie actionnaires et dirigeants au détriment des salariés

Depuis plusieurs semaines, le dialogue social tant vanté de Thales est en panne : les Négociations Annuelles Obligatoires bloquent. Dans un groupe qui dispose de 2 Milliards d'euros de trésorerie, dont les prises de commandes s'envolent au-delà des prévisions, dont le chiffre d'affaires et la marge avant impôts (EBIT > 9%) connaissent une croissance inconnue dans ce groupe, croissance estimée à plus de 5% sur les 3 prochaines années, la direction avance une politique salariale de rigueur en régression par rapport à 2016 !

Incompréhension, indignation, colère...

En revanche, elle cajole les actionnaires : les dividendes ne cessent de progresser, au point que la valeur de l'action a doublé en un an. Et n'oublie pas la trentaine de cadres dirigeants qui se partagent la modique somme de 5M€ sous forme d'actions de performance en sus de leur rémunération (soit plus de 3 ans du salaire moyen Thales pour chacun).

Dans le même temps, les salariés subissent chaque jour une pression accrue, du fait d'une politique d'embauche qui n'est pas à la hauteur des enjeux et de la croissance du Groupe, au nom de la compétitivité, avec son cortège de réorganisations, de processus toujours plus contraignants, de tracasseries sur les conditions de travail et de déplacements.

... Mobilisation

Le 16 février, les organisations syndicales ont mobilisé l'ensemble des sites du groupe en France (soit 35 000 salariés), majoritairement sous forme de débrayages ou de blocage de sites (Châtelleraut, Vendôme, Valence, Limours, Ymare) et d'une manifestation au siège à la Défense. Aux délégations reçues, la direction des Ressources Humaines Groupe a asséné un discours pseudo gestionnaire : Investissement dans les sites, recherche/développement et embauche (il s'agit essentiellement de remplacer des départs alors que la charge de travail augmente). Sa conclusion : on ne peut pas « se tirer une balle dans le pied avec une politique salariale » trop élevée !

Face à cette absence d'ouverture, les organisations syndicales appellent les salariés à amplifier le mouvement par tous moyens appropriés selon les natures d'activité, et une journée nationale d'action est programmée le 9 mars.

La Direction doit comprendre qu'il n'y a pas que le retour vers la finance qu'elle doit considérer, que ses salariés ont fait et font ce que Thales est devenue aujourd'hui. Elle doit absolument prendre en compte le travail, l'investissement, l'implication de chacun et le rémunérer à sa juste valeur.

Ses salariés sont son atout. Ne pas les considérer c'est mettre en jeu son avenir, sa compétitivité.
C'est se tirer une balle dans le pied !

Signé : les organisations syndicales Thales : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT

Le 23 février 2017